

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et un, le dix-huit novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué par le Maire le huit octobre, s'est réuni à la salle du conseil de la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Laurent LEFEVRE, Maire.

Présents : Laurent LEFEVRE, Christine de FARCY de PONTFARCY, Hugues GENDRY, Marie-Françoise BOURGEAIS, Franck GAUTEUR, Jean-Pierre GUAIS, Thierry AUBERT, Isabelle SAUVE, Thomas JEANNEAU, Sandrine HAMON, Stéphane LEROUGE, Emmanuelle CLAIRET, Yoann PIERROT, Virginie FOIN, Emilie BEGUIN, Thomas ROUSSEAU, Priscilla FERRAND, Alice AUBRY ; conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice conformément aux termes de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Absente : Christelle FRESNAY.

Thomas JEANNEAU a été élu secrétaire, conformément à l'article L 2121-15 du CGCT.

Assistait en outre : Patrice MOREAU

Nombre de conseillers :
En exercice :19
Présents :18
Pouvoirs :0
Votants :18

2021112 – TARIFS 2022 - SALLES

Présentation : Franck GAUTEUR

Franck Gauteur, adjoint, rappelle que, par délibération en date du 06/11/2020, le conseil municipal adoptait les tarifs des salles à compter du 1^{er} janvier 2021.

La commission « sports et vie associative », lors de sa réunion en date du 09/11/2021, propose les tarifs pour l'année 2022 prenant en compte les éléments suivants :

- Salle des fêtes de Quélaines : + 2 % avec un arrondi à l'euro,
- Salle « Jules Vernes » : + 5 % avec un arrondi à l'euro.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** les tarifs des salles à compter du 1^{er} janvier 2022 comme suit :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215301862-20211118-D2021112-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/11/2021

Publication : 25/11/2021

LOCATION SALLE DES FETES DE QUELAINES	ACTIVITES A BUT NON LUCRATIF		
	Associations de la commune	Privé de la commune	Ass. ou privés hors commune
Salle (avec équipement de la cuisine + gaz)	225 €	347 €	467 €
Salle week-end (avec équipement de la cuisine + gaz)	328 €	468 €	622 €
Salle avec cuisine (sans utilisation du gaz)	155 €	249 €	291 €
Salle week-end avec cuisine (sans utilisation du gaz)	258 €	370 €	446 €
Salle journée supplémentaire	103 €	121 €	155 €
Sono, micro table de mixage	Gratuite	56 €	56 €
Assemblée Générale	Gratuit	288 €	288 €
Arbres de Noël	Gratuit	96 €	
Galettes des rois - Soirée rétrospectives Associations	40 €		
Vin d'honneur	40 €	69 €	72 €
Après-midi dansant - Belote - loto - Soirée Théâtre	103 €		
Après-midi dansant - Belote - loto jusqu'à 19h30	103 €		
Soirée théâtre	103 €		
Concert Ste Cécile et E.E.A - "Embuscades"	Gratuit		
Activités et animations Familles Rurales,			
Bourses aux vêtements			
Répétitions Théâtre APEL Ste Marie - Répétition des écol			
Don du Sang			
Animations TELETHON			
Réunion information (culturelle, Com comm CCPC...)			
Cinéma (écoles locales)			
Service Jeunesse de la com. Com			
Vaisselle		Gratuite	
Chauffage (du 1er octobre au 30 avril)	35 €		
Remplacement d'un verre	2 €		
Forfait ménage	23 €		
La gratuité correspond a une location de salle seule soit 103 € par an pour une association. Une deuxième gratuité est accordée en cas de + 10 locations payantes par an.			

LOCATION SALLE DES FETES DE QUELAINES	ACTIVITES A BUT LUCRATIF		
	Associations de la commune	Privé de la commune	Ass. ou privés hors commune
Salle (avec équipement de la cuisine + gaz)	311 €	350 €	538 €
Salle week-end (avec équipement de la cuisine + gaz)	500 €	581 €	836 €
Salle avec cuisine (sans utilisation du gaz)	239 €	281 €	366 €
Salle week-end avec cuisine (sans utilisation du gaz)	433 €	515 €	662 €
Salle journée supplémentaire	189 €	224 €	288 €
Sono, micro table de mixage	56 €	56 €	56 €

LOCATION SALLE Jules VERNE	Associations de la commune	Privé de la commune	Ass. ou privés hors commune
- Activité économique artisans et commerçants	Gratuit	17 €	29 €
- Activité économique artisans et commerçants du 01/10 au 30/04 avec cha		22 €	36 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
 Pour extrait certifié conforme,
 A Quelaines Saint-Gault, le 24 novembre 2021

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215301862-20211118-D2021112-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/11/2021

Publication : 25/11/2021

Le Maire,
 Laurent LEFEVRE

